

Cueillons la fleur qui s'étoile  
Oubliée au pied des débris !  
Mon cœur sait connaître le prix  
De toute vertu qu'on isole.

Canadien, pour d'autres combats,  
Ton intelligence s'apprête.  
Ne laisse point courber ta tête,  
Ne laisse point fléchir ton bras !  
Contemple en ton âme attendrie  
La grandeur de tes anciens jours.  
Il fut un temps où la patrie  
Sans partage avait les amours !

Cueillons la fleur qui s'étoile  
Oubliée au pied des débris !  
Mon cœur sait connaître le prix  
De toute vertu qu'on isole.

BENJAMIN SULZ.

Septembre, 1867.

### Faculté des Arts de l'Université Laval.

#### RAPPORT SUR LE CONCOURS DE POÉSIE DE L'ANNÉE 1869

Monsieur le recteur,

En établissant, il y a quatre ans, un concours de poésie française, la Faculté des Arts de l'Université Laval s'était proposé un double but : elle voulait stimuler le goût de la poésie et accueillir favorablement les jeunes talents au début de leur carrière, signaler leur mérite aux yeux du public, et les introduire comme par la main dans une société dont ils sont destinés à faire l'ornement. Grâce à ce concours, quelques noms déjà sont sortis de l'obscurité, et le culte des muses voit grossir le nombre de ses adorateurs. Aujourd'hui encore, la faculté est heureuse de rendre hommage à des travaux qu'elle se flatte d'avoir suscités et qui témoignent des efforts constants de nos jeunes littérateurs pour atteindre les hauteurs de la poésie.

Un hymne pour la fête nationale des Canadiens Français : tel est le sujet proposé l'an dernier pour le concours de 1869. Sans être d'un intérêt moins général que les précédents, il est en quelque sorte plus national, et présente des séductions auxquelles ne devaient pas rester insensibles, même des poètes dont les talents déjà mûrs n'ont plus besoin d'encouragements, mais dont le cœur ne saurait se dispenser de payer à la patrie le tribut de ses chants.

Comment, en effet, ne pas tenter un sujet si patriotique ; comment ne pas entonner un hymne qui pouvait devenir national, répété par tous les échos du pays, cher à tous les cœurs canadiens ; comment ne pas contribuer pour sa part à la splendeur des solennités de la patrie, en resserrant les liens qui unissent les citoyens par l'expression heureuse de l'admiration pour le passé, de la confiance dans le présent et des espérances de l'avenir ? Le talent poétique, fût-il médiocre, serait soutenu par l'amour de la patrie, et si le but glorieux se dérobaît aux généreux efforts, si on n'arrivait pas au succès, on aurait du moins, en essayant de chanter son pays, mesuré ses forces pour un prochain concours.

Il y avait donc, outre l'appât des palmes académiques, toujours enviées, à part même le désir d'obtenir les suffrages d'un public choisi, l'ambition légitime d'attacher son nom à un chant destiné à voler de bouche en bouche et à devenir une partie intégrante de la fête nationale. Mais si les motifs étaient puissants pour engager au concours, la difficulté d'atteindre le but pouvait cependant arrêter l'essor des talents généreux qui oseraient l'entreprendre. La facilité des lieux communs dans un sujet déjà touché tant de fois, le danger de n'être que l'écho affaibli de tant de nobles pensées revêtues par nos poètes de toutes les splendeurs de la poésie, n'étaient pas les moindres écueils que les concurrents devaient redouter.

Aussi quelques-uns n'ont pas su éviter ces écueils semés sur leur route. Malgré de beaux vers qui signalaient leur talent, ils n'ont pas cette part d'originalité indispensable au succès. D'autres n'ont pas assez tenu compte de l'énoncé du sujet. En demandant un hymne pour la fête nationale des Canadiens-français, la Faculté indiquait à la fois le genre lyrique et l'espèce du genre. Délaissant les points culminants de la poésie lyrique où les conviait le sujet, ils sont descendus jusqu'au dernier degré du genre, la chanson. Ce n'est pas que cette forme ne puisse se maintenir à une grande hauteur, ni que les pensées nobles, les leçons sublimes lui soient étrangères. C'est dans une chanson que Béranger, honnêtement inspiré cette fois, adresse aux enfants de la France cet éloge de la patrie :

Reine du monde, ô France ! ô ma patrie !  
Soulève enfin ton front cicatrisé.  
Sans qu'à tes yeux leur gloire en soit flétrie,  
De tes enfants l'étendard s'est brisé. (bis.)  
Quand la fortune outrageait leur vaillance,  
Quand de tes mains tombait ton sceptre d'or,  
Tes ennemis disaient encor :  
Honneur aux enfants de la France ! (bis.)

De tes grandeurs tu sus te faire absoudre,  
France, et ton nom triomphe des revers ;  
Tu peux tomber, mais c'est comme la foudre,  
Qui se relève et groude au haut des airs.  
Le Rhin, aux bords ravés à ta puissance,  
Porte à regret le tribut de ses eaux ;  
Il crie au fond de ses roseaux :  
Honneur aux enfants de la France !

Pour effacer des coursiers du barbare  
Les pas empreints dans tes champs profonds  
Jamais le ciel te fût-il moins avare ?  
D'ipés nombreux vois ces champs couronnés.  
D'un vol fameux prompts à venger l'offense,  
Vois les beaux-arts, consolant leurs autels,  
Y graver en traits immortels :  
Honneur aux enfants de la France !

Prête l'oreille aux accents de l'histoire :  
Quel peuple ancien devant toi n'a tremblé ?  
Quel nouveau peuple, envieux de ta gloire,  
Ne fut cent fois de ta gloire accablé ?  
En vain l'Anglais a mis dans la balance,  
L'or que pour vaincre ont mendié les rois,  
Des siècles entends-tu la voix ?  
Honneur aux enfants de la France !

Dieu qui punit le tyran et l'esclave,  
Veut te voir libre et libre pour toujours.  
Que tes plaisirs ne soient plus ni entravés :  
La liberté doit sourire aux amours.  
Prends son flambeau, laisse dormir sa lance ;  
Instruis le monde, et cent peuples divers  
Chanteront en brisant leurs fers :  
Honneur aux enfants de la France !

Relève-toi, France, reine du monde !  
Tu vas cueillir tes lauriers les plus beaux.  
Oui, d'âge en âge une palme féconde  
Doit de tes fils protéger les tombeaux. (bis.)  
Que près du mien, telle est mon espérance,  
Pour la patrie admirant mon amour,  
Le voyageur répète un jour :  
Honneur aux enfants de la France ! (bis.)

Assurément cette poésie ne manque ni de grandeur ni de noblesse. Elle a même sur l'hymne l'avantage d'un chemin plus facile pour arriver à la popularité. Mais la chanson conserve toujours, même quand elle échappe le plus à sa nature, un je ne sais quoi de vulgaire et d'uniforme. Le mouvement de ses couplets peut paraître quelquefois le vol majestueux de l'aigle qui plane dans l'espace ; mais le refrain la maintient toujours à la même hauteur. Rien n'y rappelle ces coups d'ailes hardis ni ces regards perçants par lesquels le roi des airs affronte les rayons du soleil et domine les nues. Aussi n'est-ce point cette forme populaire de la poésie lyrique que la Faculté demandait pour le concours, (la littérature canadienne offre d'ailleurs plus d'un modèle en ce genre), mais l'hymne avec ses élans sublimes, l'inépuisable variété de son rythme et ce beau désordre qui résulte des secrets les plus cachés de l'art. C'était donc méconnaître le sujet lui-même que de le traiter sous la forme de la chanson. D'un autre côté, un hymne en l'honneur de St. Jean-Baptiste semble trop restreindre le sujet. La seule louange d'un saint, fût-il le grand précurseur, ne peut être un chant national. Il était cependant naturel, dans un hymne pour la fête nationale des Canadiens-français, de demander au patron du Canada quelques inspirations.

Une pensée providentielle a souvent présidé au choix de ces patrons ou protecteurs des villes et des nations. L'antiquité païenne avait ses grands dieux et ses demi-dieux, et les villes et les peuples étaient sous la protection de quelqu'un de ces divinités tutélaires. Athènes, la ville des arts et des sciences, Athènes enrichie de toutes les merveilles du génie, Athènes était sous la protection de Minerve, et Minerve était la sagesse, la déesse des arts et des sciences. Rome qui subjuguait tout le monde connu par une série de victoires rarement interrompue, Rome marchait sous l'égide de Mars, le Dieu de la